



Commission
européenne

Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019

Luxembourg



Comment prendre contact avec l'Union européenne?

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne.

Vous pouvez prendre contact avec ce service:

par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

PRINT	ISBN 978-92-76-09429-6	ISSN 2466-9989	doi: 10.2766/862964	NC-AN-19-018-FR-C
PDF	ISBN 978-92-76-09426-5	ISSN 2466-9997	doi: 10.2766/70737	NC-AN-19-018-FR-N

Cover image: composition with images © istock.com

Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019

LUXEMBOURG

Le deuxième volume du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019 comporte 28 rapports par pays. Il s'appuie sur les données quantitatives et qualitatives les plus récentes pour présenter et évaluer les principales mesures stratégiques mises en œuvre récemment et actuellement dans chaque État membre de l'Union européenne. Il complète ainsi les autres sources d'informations qui offrent une description des systèmes d'éducation et de formation nationaux.

La section 1 propose une présentation statistique des principaux indicateurs en matière d'éducation et de formation. La section 2 définit brièvement les principales forces et faiblesses du système d'éducation et de formation du pays concerné. La section 3 traite plus particulièrement des enseignants et des défis liés à la profession d'enseignant. La section 4 porte sur les investissements dans l'éducation et la formation. La section 5 examine les politiques visant à moderniser l'enseignement préscolaire et scolaire. La section 6 traite des mesures de modernisation de l'enseignement supérieur. Enfin, la section 7 porte sur l'enseignement et la formation professionnels, alors que la section 8 couvre la formation des adultes.

Le présent manuscrit a été achevé le 26 août 2019.

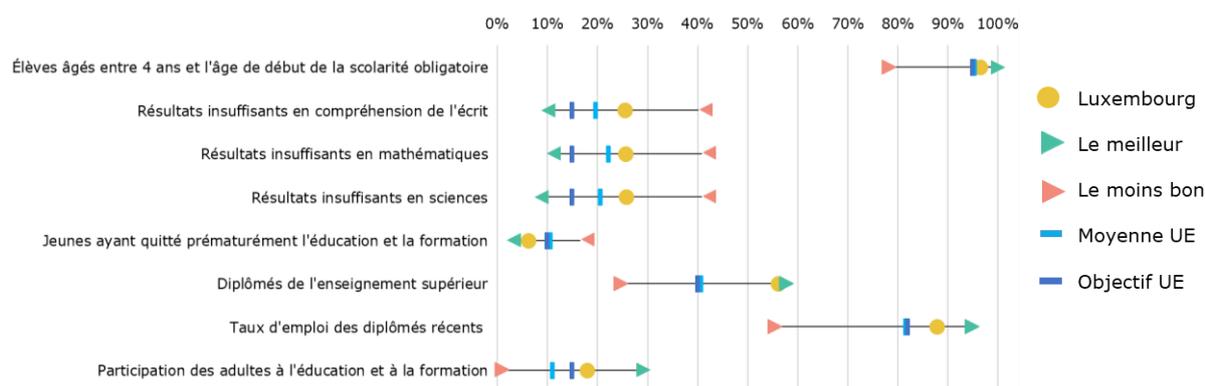
Davantage de données contextuelles sont disponibles en ligne (http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr).

1. Indicateurs clés

		Luxembourg		Moyenne de l'UE	
		2009	2018	2009	2018
Critères de référence Éducation et formation 2020					
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)		7,7%	6,3%	14,2%	10,6%
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)		46,6%	56,2%	32,3%	40,7%
Élèves âgés entre 4 ans et l'âge de début de la scolarité obligatoire (en % de la population du groupe d'âge correspondant)		94,6%	96,6% ^{17,b}	90,8%	95,4% ^{17,d}
Proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en:	Compréhension de l'écrit	26,0%	25,6% ¹⁵	19,5% ^{EU27}	19,7% ¹⁵
	Mathématiques	23,9%	25,8% ¹⁵	22,3% ^{EU27}	22,2% ¹⁵
	Sciences	23,7%	25,9% ¹⁵	17,7% ^{EU27}	20,6% ¹⁵
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-8 (total)	85,5% ^b	87,9%	78,3%	81,6%
Participation des adultes à l'éducation et à la formation (en % des 25-64 ans)	CITE 0-8 (total)	13,8%	18,0%	9,5%	11,1%
Mobilité à des fins d'apprentissage	Diplômés mobiles de l'enseignement supérieur (CITE 5-8)	:	73,6% ¹⁷	:	3,6% ¹⁷
	Diplômés mobiles en vue de l'obtention de crédits (CITE 5-8)	:	6,9% ¹⁷	:	8,0% ¹⁷
Autres indicateurs contextuels					
Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB		5,5%	4,7% ¹⁷	5,2%	4,6% ¹⁷
Investissements dans l'éducation	CITE 0	€14 760 ¹²	€15 610 ¹⁵	:	€6 111 ^{15,d}
	CITE 1	€14 986 ¹²	€15 907 ¹⁵	€5 812 ^{12,d}	€6 248 ^{15,d}
	CITE 2	€15 156 ¹²	€16 004 ¹⁵	€6 937 ^{12,d}	€7 243 ^{15,d}
	CITE 3-4	€15 169 ¹²	€14 460 ¹⁵	:	€7 730 ^{14,d}
	CITE 5-8	: ¹²	€35 658 ¹⁵	€10 549 ^{12,d}	€11 413 ^{15,d}
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)	Nés dans le pays	5,4%	6,5%	13,1%	9,5%
	Nés à l'étranger	13,4%	6,0% ^u	26,1%	20,2%
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)	Nés dans le pays	36,5%	50,9%	33,1%	41,3%
	Nés à l'étranger	54,4%	58,6%	27,7%	37,8%
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-4	79,3%	78,5%	72,5%	76,8%
	CITE 5-8	90,4%	94,0%	83,8%	85,5%

Sources: Eurostat; OCDE (PISA); Les chiffres relatifs à la mobilité à des fins d'apprentissage sont calculés par le Centre commun de recherche de la Commission européenne à partir des données de l'UOE. Pour plus d'informations, voir l'annexe I et le volume 1 (ec.europa.eu/education/monitor). Notes: Les moyennes de l'UE au PISA 2009 n'incluent pas Chypre; d = définition différente, u = fiabilité limitée, 12 = 2012, 15 = 2015, 17 = 2017.

Graphique 1: Positionnement par rapport aux meilleurs et aux moins bons



Source: Commission européenne, calculs de la direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (DG EAC), sur la base de données d'Eurostat (EFT 2018, UOE 2017) et de l'OCDE (PISA 2015).

2. Points importants

- En 2018, l'assouplissement des conditions d'accès aux concours de recrutement d'enseignants pour l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire a permis d'attirer davantage de candidats.
- Les résultats des élèves sont fortement influencés par leur capacité à s'adapter au système trilingue.
- Il se peut qu'une réforme du processus d'orientation au terme de l'enseignement primaire ait mis fin à une tendance selon laquelle de nombreux élèves étaient orientés vers la filière la plus faible de l'enseignement secondaire.
- Les taux d'emploi chez les jeunes diplômés, quel que soit le type d'enseignement suivi, sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE.

3. Cibler les enseignants

Les salaires élevés attirent plus de jeunes et d'hommes dans l'enseignement que dans d'autres pays. La proportion d'enseignants âgés de moins de 40 ans s'élève à plus de 40 % dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les salaires des enseignants sont les plus élevés de l'UE à tous les niveaux: le salaire statutaire de départ des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire (en standards de pouvoir d'achat) correspond à plus du double de la moyenne de l'UE et les salaires augmentent ensuite avec l'expérience (Commission européenne, 2018). Bien qu'une grande majorité des enseignants du primaire soient des femmes, 46 % des enseignants du secondaire sont des hommes, soit la deuxième proportion la plus élevée dans l'UE.

En 2018, l'assouplissement des conditions d'accès aux concours de recrutement d'enseignants pour l'éducation de la petite enfance et l'enseignement primaire a permis d'attirer davantage de candidats. En dépit des salaires élevés, le Luxembourg est confronté à une pénurie d'enseignants, qui s'explique en partie par l'obligation, dans les concours d'enseignants, de démontrer la maîtrise des trois langues officielles. En 2018, les conditions d'admission au concours de recrutement des enseignants du primaire ont été assouplies et les candidats ont été plus nombreux qu'en 2017. Le nombre de candidats récemment diplômés a plus que doublé. Les nouveautés comprenaient la possibilité de postuler avec un diplôme pour le cycle 1 (enseignement préscolaire) uniquement ou pour les cycles 2 à 4 (enseignement primaire) ainsi qu'avec un diplôme valable pour tous les cycles (1 à 4). En outre, la loi modifiée sur l'enseignement fondamental (Gouvernement, 2018a) autorise le recrutement, au titre d'enseignants temporaires en 2018/2019, de candidats titulaires d'un bachelier dans des programmes connexes. En 2016/2017, un enseignant du primaire et du secondaire sur quatre avait un contrat temporaire.

La formation initiale des enseignants et leur perfectionnement professionnel continu ont été renforcés afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Depuis septembre 2016, une période d'insertion de trois ans a été mise en place pour tous les nouveaux enseignants, tant dans l'enseignement primaire (dans lequel il n'existait aucun stage analogue) que dans l'enseignement secondaire (afin de remplacer l'ancien programme de deux ans). La période d'insertion est organisée conjointement par l'établissement scolaire dans lequel se trouve le stagiaire et par l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN). Chaque stagiaire est encadré par un conseiller théorique de l'IFEN et un conseiller pratique de son établissement scolaire. Les stagiaires sont dispensés d'un certain nombre d'heures d'enseignement pour pouvoir assister aux cours théoriques d'enseignement et aux séances d'échange entre pairs que l'IFEN organise. En 2018, la période d'insertion a été ramenée de trois à deux ans pour les enseignants ayant eu une période de pratique certifiée d'au moins 20 semaines au cours de leurs études. Pour les enseignants nommés, l'exigence de perfectionnement professionnel continu a été doublée pour atteindre 48 heures tous les trois ans (Gouvernement, 2018b).

4. Investir dans l'éducation et la formation

Les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont proches de la moyenne de l'UE, mais les dépenses par étudiant sont les plus élevées de l'UE. Les dépenses publiques par étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur exprimées en standards de pouvoir

d'achat étaient les plus élevées de l'UE en 2015; selon les dernières données disponibles, elles s'élevaient à 16 222 EUR (la Suède occupant la deuxième place, avec des dépenses publiques par étudiant de 10 844 EUR). Les dépenses publiques consacrées à l'éducation en proportion du PIB ne sont pas un indicateur totalement fiable au Luxembourg, étant donné que les travailleurs frontaliers et les capitaux étrangers investis au Luxembourg contribuent de manière significative au PIB du pays. En pourcentage du budget public total, le Luxembourg a dépensé 10,9 % dans l'éducation en 2017, contre 10,2 % en moyenne dans l'UE.

La population scolaire est en augmentation et devient de plus en plus mixte. Selon les projections d'Eurostat, la population en âge d'être scolarisée (3 à 18 ans) devrait augmenter de 16 % d'ici à 2030 et de 31 % d'ici à 2040 par rapport à 2020. Entre 2010 et 2017, elle a augmenté de 4,7 % et les élèves dont la langue maternelle est le luxembourgeois sont devenus minoritaires tant dans l'enseignement primaire (36 %) que secondaire (47,3 %) (MENJE, 2018). Au total, le luxembourgeois n'est la langue maternelle que de 41 % des élèves.

5. Moderniser l'enseignement préscolaire et scolaire

Encadré 1 Partir sur un pied d'égalité - Amélioration de l'accès aux structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) et de leur qualité

L'enseignement obligatoire commence par deux années d'enseignement préscolaire dès l'âge de quatre ans. 96,6 % des enfants ont une place dans les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (moyenne de l'UE: 95,4 %), et cet enseignement peut être complété par une année facultative dès l'âge de trois ans. Face à l'augmentation rapide de la demande, le Luxembourg a investi massivement dans l'extension de l'accès aux structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants et aux établissements de formation non formelle ces dix dernières années, en triplant presque le nombre de places et en doublant la disponibilité des assistants parentaux (Neumann, 2018). Avec 60,8 %, le pourcentage d'élèves âgés de moins de trois ans ayant une place dans les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants est l'un des plus élevés de l'UE.

Lors de la deuxième phase de l'intervention politique, l'accent n'est plus mis sur l'accès mais bien sur la qualité. En 2016, la loi sur la jeunesse a défini des normes nationales de qualité dans les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, auxquelles tous les prestataires ont dû se conformer pour septembre 2017 afin de pouvoir bénéficier du système de cofinancement de l'État (chèque-service accueil). Ces normes incluent des activités destinées à familiariser les enfants de un à quatre ans avec le luxembourgeois et le français. Chaque enfant a droit à 20 heures par semaine d'éducation et d'accueil gratuits dispensés par un prestataire autorisé; les familles à faibles revenus ont droit à des heures supplémentaires. Les prestataires d'éducation et d'accueil des jeunes enfants doivent élaborer un concept pédagogique général qui décrit la manière dont leurs services sont conformes aux principes, aux caractéristiques et aux domaines d'action du programme national. Ils doivent également documenter leurs activités professionnelles. Des agents régionaux ont été nommés afin de donner des conseils sur le contenu et l'élaboration de plans et rendre visite aux prestataires au moins une fois par an. Le respect des règles détermine l'accès aux subventions publiques et est attendu de tous les services des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, notamment les structures à domicile.

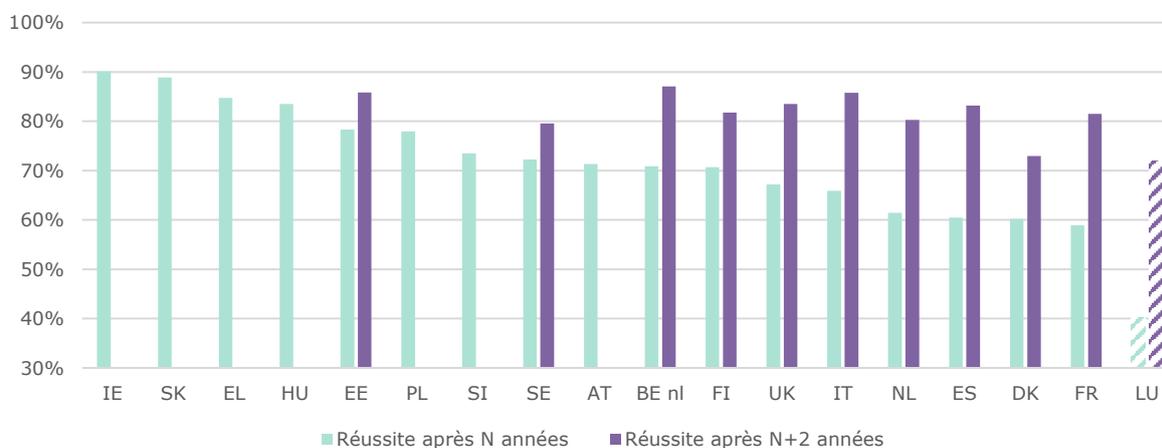
Le taux de décrochage scolaire du Luxembourg, mesuré par l'enquête sur les forces de travail conformément à la pratique de l'UE, s'élevait à 6,3 % en 2018. Ce taux est sensiblement inférieur à la moyenne de l'UE de 10,6 %, mais il doit être interprété avec prudence en raison de la taille limitée de l'échantillon. Les estimations nationales basées sur le nombre réel de jeunes qui ne terminent pas l'enseignement secondaire supérieur indiquent que le décrochage scolaire est en hausse depuis 2009 et s'élevait à 12,4 % en 2016 (MENJE, 2018a). Les bureaux de l'Action locale pour jeunes du ministère de l'éducation sont chargés d'identifier les jeunes en décrochage scolaire, de les contacter et de les aider à retourner à l'école ou à trouver un emploi. Un service de médiation scolaire a été mis en place en 2018 afin de se pencher sur les cas d'élèves présentant un risque d'abandon scolaire en raison de l'utilisation inappropriée des ressources disponibles ou de lacunes dans la législation ou le système scolaire.

Les jeunes de 15 ans obtiennent des résultats nettement inférieurs à la moyenne de l'UE dans les trois épreuves du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE (les mathématiques, la compréhension de l'écrit et les

sciences). Les résultats moyens du Luxembourg ont baissé entre 2006 et 2015, en particulier en mathématiques. Dans l'Union, le Luxembourg se classe deuxième en matière d'incidence du milieu socio-économique sur les résultats. Ce critère a une incidence (2,7 fois) plus importante que la langue parlée à la maison (MENJE et Université du Luxembourg, 2016) et même que le fait d'être issu de l'immigration. Si l'on tient compte du statut socio-économique, l'écart dans les résultats des enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger est réduit de deux tiers (OCDE, 2017).

Le redoublement est fréquent et étroitement lié au décrochage scolaire. Environ 20 % des élèves ont redoublé une année avant leur entrée en troisième année primaire (MENJE, 2018b); à la fin de l'enseignement secondaire, ce pourcentage atteint les 60 %. Le redoublement est particulièrement fréquent parmi les élèves de l'enseignement secondaire technique: 77 % des élèves de dernière année auront redoublé une année au moins une fois (MENJE, 2018b). Dans l'enseignement secondaire général, le pourcentage est plus faible mais demeure important (33 %). Le retard scolaire d'au moins deux ans est l'indicateur le plus clair d'un décrochage scolaire (MENJE, 2017a).

Graphique 2: Réussite des programmes de l'enseignement secondaire supérieur



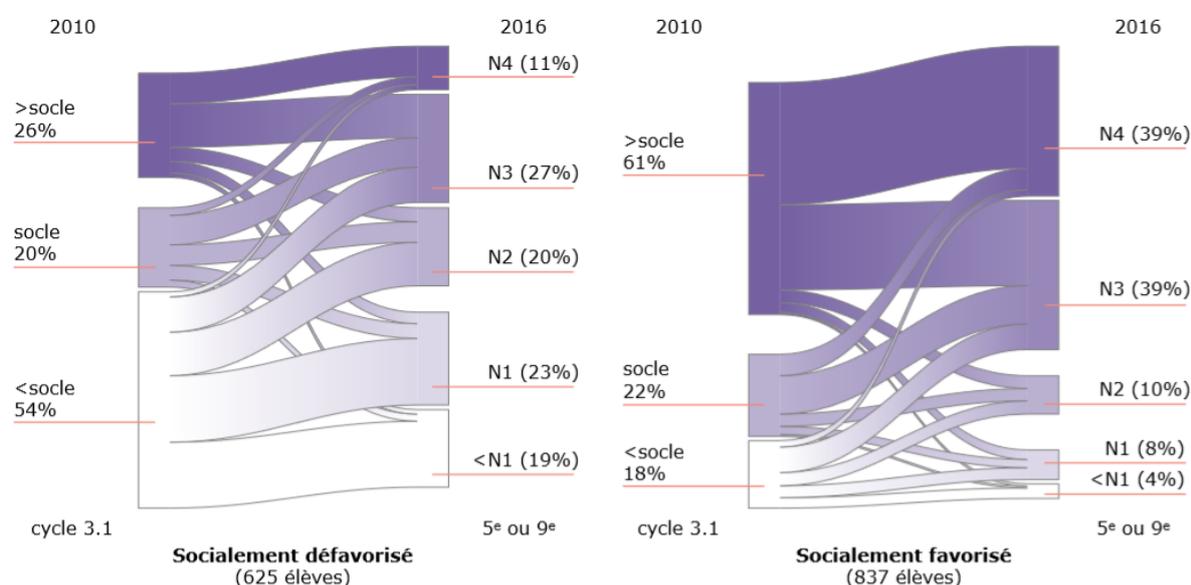
Source: OCDE (2014).

Il se peut que la réforme de 2017 du processus d'orientation au terme de l'enseignement primaire ait mis fin à une tendance selon laquelle de nombreux élèves étaient orientés vers la filière la plus faible de l'enseignement secondaire. Entre 2006 et 2016, les pourcentages d'élèves orientés vers la filière académique (enseignement secondaire classique) et la filière technique (enseignement secondaire général) n'ont cessé de diminuer, tandis que la part d'élèves orientés vers la filière professionnelle (la plus faible) (voie préparatoire) a augmenté de 6 % à 15 %. Les élèves issus de milieux socio-économiques plus défavorisés et ceux de nationalité étrangère sont les plus susceptibles d'être à la traîne dans toutes les matières et d'être orientés vers les filières inférieures. Le changement de filière est extrêmement rare (Klapproth et al., 2013). En 2017, le processus d'orientation a été réformé afin de permettre aux parents d'avoir leur mot à dire dans la décision. À la suite de cette réforme, 98,2 % des décisions d'orientation ont été conformes aux souhaits des parents, alors qu'auparavant ce chiffre atteignait 84 %, ce qui peut expliquer le revirement de tendance en 2017/2018. Au cours de cette année scolaire, les pourcentages d'élèves inscrits dans les deux filières supérieures ont à nouveau augmenté et le pourcentage d'élèves dans la filière professionnelle est passé de 15 % à 12,2 %. Un suivi est nécessaire pour déterminer si ce revirement de tendance profite aussi aux élèves issus de milieux socio-économiques plus défavorisés.

Les résultats des élèves sont fortement influencés par leur capacité à s'adapter au système trilingue. En primaire, la langue vernaculaire est le luxembourgeois, tandis que les élèves apprennent à lire et à écrire en allemand. Toutes les matières (à l'exception du français) sont enseignées en allemand. Si la principale langue d'enseignement de l'enseignement secondaire technique demeure l'allemand, les mathématiques sont enseignées en français dans les filières supérieures, langue qui est aussi celle de l'examen final. Plusieurs écoles techniques dispensent tous leurs cours en français. Dans l'enseignement secondaire général, la langue d'enseignement passe de l'allemand au français en 7^e année pour les mathématiques et en 10^e année pour les autres matières. Ce système est difficile pour tous les élèves, mais particulièrement pour ceux qui

parlent une autre langue que le luxembourgeois à la maison, soit 59 % des élèves. Aux épreuves nationales de compétence, près de la moitié des élèves de 3^e année (45 %) ne disposent pas de compétences élémentaires de compréhension à la lecture en allemand, qui est la langue d'enseignement dans l'enseignement primaire (Martin et al., 2012). Les compétences linguistiques ont également une incidence importante sur les performances des élèves en mathématiques: lorsque l'on tient compte du niveau de compréhension à la lecture des élèves dans la langue d'examen et de leur statut socio-économique, la plupart des différences de résultats disparaissent (Martini et Ugen, 2018). Le statut socio-économique est le facteur qui a le plus d'incidence sur les résultats scolaires: les résultats de plus de la moitié des élèves se situant dans le quartile inférieur de l'échelle socio-économique sont inférieurs au niveau élémentaire (niveau socle) en 3^e année et le pourcentage d'élèves ne parvenant pas à atteindre le niveau élémentaire (niveau 2, L2) à la fin de la 9^e année est plus élevé que chez les élèves se situant dans le quartile supérieur, quelle que soit leur langue maternelle (Sonnleitner et al., 2018) (Graphique 3).

Graphique 3: Évolution des compétences en compréhension à la lecture en allemand - Comparaison entre les élèves provenant d'un milieu socio-économique défavorisé (Q1) et les élèves issus d'un milieu socio-économique aisé (Q4)¹



Source: Sonnleitner et al. (2018).

Le système d'assurance qualité a été renforcé. À l'instar des écoles primaires, les écoles secondaires sont à présent elles aussi obligées d'adopter des plans de développement scolaire tous les trois ans. Depuis septembre 2016, le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) les aide à concevoir et à mettre en œuvre leurs plans. Les 15 bureaux d'inspection régionaux créés par la loi de mai 2017 sont chargés de la gestion administrative et de la supervision pédagogique des écoles primaires, du suivi de la mise en œuvre des plans de développement scolaire et de l'organisation de l'accompagnement des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers. Cela signifie que les responsables des bureaux agissent en qualité de directeurs d'écoles primaires. Le président du comité de gestion de l'établissement scolaire est chargé du fonctionnement de l'établissement, mais il ne dispose pas de droits d'employeur sur les autres enseignants. Les établissements secondaires ont leurs propres responsables au sein de l'école. En mars 2018, un Observatoire national de la qualité scolaire a été créé pour recueillir et analyser des données sur le système scolaire ainsi que le fonctionnement des écoles primaires et secondaires.

¹ Le graphique ne concerne que les élèves ayant évolué de manière normale dans le système scolaire national de la 3^e année à la 9^e année, c'est-à-dire sans redoubler une année ou passer dans l'enseignement privé ou être inscrits dans une école à l'étranger.

En 2017, l'enseignement secondaire a été réformé conformément aux besoins d'une population scolaire de plus en plus mixte. Le principal objectif de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire est de mieux répondre aux besoins des apprenants en donnant plus d'autonomie aux écoles pour organiser les programmes, selon le «profil»² choisi parmi les trois proposés. Les plans de développement scolaire devront refléter les besoins de la population scolaire et couvrir des aspects tels que l'orientation, la réussite scolaire, les activités extrascolaires, l'assistance psychosociale et l'amélioration des compétences numériques. Le nombre de matières couvertes par le certificat de fin d'études secondaires supérieures a été réduit afin de permettre aux élèves de se concentrer sur les domaines qui correspondent aux études qu'ils prévoient d'entreprendre ensuite. L'OCDE et le syndicat des enseignants du secondaire ont averti du risque lié à la réduction de l'égalité en matière d'éducation (SEW, 2017) et de la ségrégation croissante des élèves en raison de la fragmentation des systèmes scolaires (OCDE, 2018).

Les écoles sont encouragées à intégrer les TIC et les nouvelles technologies. Le Luxembourg est l'un des pays les mieux positionnés dans l'indice de l'UE relatif à l'économie et à la société numériques (DESI). Il est classé parmi les premiers pour le capital humain, en particulier l'utilisation des compétences numériques et de l'internet. Pourtant, selon l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), 70 % des postes restent à pourvoir dans le secteur des TIC, dans le secteur des services et dans le secteur financier. En 2017/2018, les TIC ont fait leur entrée dans les classes du programme secondaire classique. Le programme prévoit une introduction à la programmation, à la sécurité informatique, aux bases de données et à l'informatique technique.

6. Moderniser l'enseignement supérieur

Le Luxembourg s'est fixé comme objectif d'améliorer le taux de 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur pour atteindre 66 % en 2020. Le pays affiche déjà l'un des taux les plus élevés de l'UE (56,2 %), en partie grâce au pourcentage élevé de migrants diplômés (58,6 %, contre 50,9 % de Luxembourgeois natifs). En 2017, le Luxembourg comptait le deuxième plus grand pourcentage de diplômés internationaux³ dans l'UE au niveau du master (43 %) et du doctorat (167 %). Les programmes d'études sont bilingues, trilingues (français, allemand, anglais) ou entièrement en anglais.

Le Luxembourg connaît pratiquement le plein emploi des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur. En 2018, le taux d'emploi des jeunes diplômés (20-34 ans) de l'enseignement supérieur était de 94,0 %, bien au-delà la moyenne de l'UE de 85,5 %. Le taux d'emploi de ceux qui ont terminé leurs études secondaires supérieures ou post-secondaires (non supérieures) était également élevé (95,4 %, contre 79,5 % en moyenne dans l'UE). Les diplômés de l'enseignement supérieur bénéficient de primes salariales plus élevées que dans le reste de l'UE (OCDE, 2017).

Le Luxembourg continue d'apporter une aide financière accrue aux étudiants afin de répondre à la forte demande de travailleurs hautement qualifiés. À la suite d'un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne rendu en 2013, les enfants dont les parents travaillent au Luxembourg, mais vivent dans un pays voisin sont également devenus éligibles à une aide de l'État pour financer leurs études. Cet arrêt a entraîné une forte hausse du nombre d'étudiants bénéficiaires d'une bourse en 2013/2014, passant d'un peu moins de 15 600 à 25 200. Cette augmentation s'est poursuivie par la suite. Le niveau de soutien par étudiant a également fortement augmenté. L'aide financière se compose de trois volets: un volet de base, un volet «mobilité», et un volet «social», afin de rendre le système plus équitable. Tous les étudiants sont admissibles, quel que soit le pays dans lequel ils étudient.

Le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche a augmenté de 25 % entre 2014-2017 et 2018-2021. Au cours de la période de financement actuelle, le Luxembourg consacre 1,436 milliard d'EUR à l'enseignement supérieur et à la recherche (MESR, 2019). L'accord de 2018-2021 prévoit un budget global de 766,84 millions d'EUR en faveur de l'Université du

² Les trois profils possibles sont les suivants:

- (i) les écoles «future hubs», qui mettent l'accent sur les TIC, les sciences et les nouvelles technologies;
- (ii) les écoles entrepreneuriales; et
- (iii) les écoles spécialisées dans le développement durable.

³ Les taux de mobilité entrante des diplômés sont calculés à partir du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur recourant à la mobilité entrante par rapport au nombre de diplômés originaires du pays.

Luxembourg et de 383 millions d'EUR pour les trois instituts de recherche publique. 265,4 millions d'EUR supplémentaires ont été alloués à des programmes financés par les fonds de recherche nationaux. Dans l'enseignement supérieur, une série de programmes de bachelier et de master sont proposés, ainsi que des études doctorales, principalement par l'Université du Luxembourg. En outre, certaines écoles secondaires organisent des programmes à cycle court menant à des brevets de technicien supérieur. Les dépenses consacrées à l'enseignement supérieur comprennent l'aide financière publique aux étudiants (voir ci-dessus).

Une nouvelle législation renforce l'autonomie organisationnelle et décisionnelle de l'Université du Luxembourg. L'autonomie organisationnelle est le seul aspect pour lequel l'Université a affiché de piètres résultats en 2017, alors qu'elle s'est classée en tête sur le plan de l'autonomie financière, académique et de personnel, selon l'outil d'autonomie de l'Association européenne de l'université⁴. Une nouvelle loi (Gouvernement, 2018a) vise à accroître son autonomie en matière d'organisation interne et de prise de décision ainsi qu'à établir des règles plus claires pour ce qui est de ses structures de gestion et de ses procédures décisionnelles. Le recteur est nommé directeur général. Le rôle du conseil de l'université a été élargi à la détermination des orientations de programmes d'études, à la contribution aux règlements d'études et à la proposition de deux membres pour le conseil d'administration de l'université. La loi prévoit également la participation des étudiants à la prise de décision et facilite la collaboration avec d'autres instituts de recherche au Luxembourg.

Une modification de la loi sur l'enseignement supérieur vise à améliorer la qualité des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La modification (Gouvernement, 2018b) concerne l'organisation, la pertinence et l'assurance qualité des programmes et introduit une référence à des agences d'assurance qualité externes et indépendantes qui doivent être membres de l'Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et être inscrites au registre européen pour la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur.

7. Moderniser l'enseignement et la formation professionnels

Les perspectives d'emploi des diplômés issus de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) sont excellentes. En 2017, le taux d'élèves inscrits à des programmes de l'EFP de l'enseignement secondaire supérieur s'élevait à 61,6 %, contre 47,8 % en moyenne dans l'UE. Le taux d'emploi chez les diplômés récents de l'EFP est de 95,4 %, un taux bien supérieur à la moyenne de l'UE de 79,5 % et même supérieur au taux d'emploi chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Le redoublement reste toutefois un défi majeur dans l'enseignement secondaire technique (voir section 5).

La nouvelle législation cible certaines conditions-cadres dans l'EFP. En juin 2019, la loi de 2008 sur la réforme de l'EFP a été modifiée en vue d'encadrer une série de questions techniques, notamment:

- l'extension de la durée de la période de formation afin d'améliorer les taux d'achèvement;
- la mise en place d'une forme de formation pour les personnes ayant déjà un emploi; et
- l'intégration des contrats d'apprentissage et des stages professionnels dans la loi sur le travail afin d'améliorer la sécurité juridique.

La coopération transfrontière a été renforcée dans le but de garantir des lieux d'apprentissage. En mars 2018, le Luxembourg a signé un accord bilatéral avec le *Land* allemand de Rhénanie-Palatinat, qui était calqué sur l'accord de 2017 passé avec la région de Lorraine en France. Ces deux accords reposent sur un accord-cadre de 2014 destiné à stimuler la mobilité transfrontière en matière d'EFP et donc à améliorer le marché du travail dans la Grande Région (à savoir le Luxembourg et les régions frontalières de Belgique, de France et d'Allemagne). En septembre 2018, un total de 150 étudiants issus de l'EFP ont participé à des activités de mobilité d'apprentissage dans toute la Grande Région.

⁴ Association européenne de l'université: <https://www.university-autonomy.eu/countries/luxembourg/>.

Encadré 2: la macro-réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP)

Projet du Fonds social européen (juillet 2017 - décembre 2019)

Budget: 860 200 EUR

Organe d'exécution: *Service de coordination de l'innovation et de la recherche pédagogiques*

Le projet vise à établir un système cohérent et efficace pour analyser et réviser les programmes de l'EFP et adapter environ 120 programmes au nouveau cadre législatif et réglementaire. La révision devrait faciliter l'alternance entre les programmes professionnels et les niveaux d'enseignement («*Kein Abschluss ohne Anschluss*» - «pas de qualification sans débouchés»).

8. Développer la formation des adultes

La population du Luxembourg est à la fois croissante et mixte, 47,5 % des résidents étant nés à l'étranger (STATEC, 2019a). Entre 2009 et 2018, le taux de croissance de la population a été le plus élevé de l'UE (+22 %). Les travailleurs étrangers sont largement représentés aux deux extrémités de l'éventail de l'emploi: aussi bien aux postes peu qualifiés que hautement qualifiés (OCDE, 2017). En moyenne, les migrants ont tendance à avoir un niveau d'études élevé: 58,6 % des migrants âgés de 30 à 34 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Par conséquent, le taux d'emploi des migrants (70,8 %) est sensiblement supérieur à celui de la population autochtone (61,2 %).

La participation globale au marché du travail et à la formation des adultes est élevée, mais le niveau est moins élevé parmi les travailleurs peu qualifiés et âgés. Les taux d'emploi sont supérieurs à la moyenne de l'UE pour tous les niveaux d'enseignement, notamment pour les travailleurs peu qualifiés: en 2018, le taux d'adultes peu qualifiés ayant un emploi s'élevait à 60,8 %, contre 56,8 % en moyenne dans l'UE. 18 % des adultes interrogés avaient vécu une expérience d'apprentissage au cours des quatre semaines précédentes, contre 11,1 % en moyenne dans l'UE. Toutefois, la participation à la formation des adultes est beaucoup moins fréquente chez les travailleurs peu qualifiés (7,3 %), ce qui augmente le risque que leurs compétences deviennent obsolètes et qu'ils finissent par prendre une retraite anticipée. Le taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans) est resté particulièrement faible (42,3 %) en 2018 contre 59,3 % en moyenne dans l'UE, ce qui rend particulièrement importante l'amélioration de leur participation à l'apprentissage tout au long de la vie. Une modification de la loi sur le travail en juillet 2017 a incité les entreprises à former leurs employés et a modifié les dispositions de l'État en matière de cofinancement dans ce domaine. En 2018, les services publics de l'emploi et la Chambre de commerce ont lancé un programme conjoint destiné à améliorer l'employabilité des chercheurs d'emploi. Le programme «Skill you up» comprend une évaluation des compétences, l'encadrement personnalisé, la formation et le suivi des personnes souhaitant changer d'emploi et/ou de secteur.

9. Références

Cedefop (à venir) *Developments in vocational education and training policy in 2015-19: Luxembourg*, suivi et analyse des politiques d'EFP

Cedefop (à venir), *Vocational education and training in Luxembourg – short description*, Luxembourg (Office des publications)

Commission européenne (2018), *Systèmes d'éducation nationaux*
https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/population-demographic-situation-languages-and-religions-46_fr

Gouvernement (2018a), *Loi du 22 juin 2018 portant modification de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental*; <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/06/22/a518/jo>

Gouvernement (2018b), *Mémorial A1095 du 4 décembre 2018 – Code de l'éducation nationale*;
http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/code/education_nationale/20190101

Klapproth et al. (2013), Klapproth, F., Krolak-Schwerdt, S., Hörstermann, T., & Martin, R., «Predictive validity of tracking decisions: application of a new validation criterion», dans M. Spiliopoulou (ed.), *Data analysis, machine learning, and knowledge discovery*, Studies in classification, data analysis and knowledge organisation;
https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-319-01595-8_7

Martin et al. (2012), Martin, R., Ugen, S., Fischbach, A., Muller, C., Brunner, M., Schlussfolgerungen, R. Martin, M. Brunner (Eds.), *Épreuves Standardisées. Nationaler Bericht 2011-2012*.
https://www.researchgate.net/publication/286442457_Schlussfolgerungen_Conclusions

Martini and Ugen (2018), Martini, S. F., & Ugen, S., *Language influence on mathematics achievement in French-German biliterate ninth graders*; <http://orbilu.uni.lu/handle/10993/34393?locale=fr>

MENJE et Université du Luxembourg (2016): *Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Université du Luxembourg, PISA 2015: rapport national Luxembourg*; <http://www.men.public.lu/fr/actualites/publications/seconaire/pisa/pisa-2015-rapport/index.html>

MENJE (2018): *Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Les chiffres clés de l'Éducation nationale: statistiques et indicateurs 2016-2017*; <http://www.men.public.lu/fr/actualites/publications/themes-transversaux/statistiques-analyses/chiffres-cles/2016-2017/index.html>

MENJE (2018): *Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Le décrochage scolaire — année scolaire 2015/2016*; <http://www.men.public.lu/fr/actualites/grands-dossiers/enseignement-seconaire/decrochage/index.html>

MESR (2019): *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Rapport d'activité 2018*; http://www.mesr.public.lu/ministere/rapports/min_recher/Rapport_2018.pdf

Neumann (2018): Neumann, S., «*Non-formale Bildung im Vorschulalter*», dans *Université du Luxembourg — Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogique et technologique: Rapport national sur l'éducation au Luxembourg 2018*; <https://www.bildungsbericht.lu/fr/>

OCDE (2017), *Études économiques de l'OCDE: Luxembourg 2017*, Éditions OCDE, Paris; http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-lux-2017-fr

OCDE (2018), *Responsive school systems: connecting facilities, sectors and programmes for student success*, OECD reviews of school resources, Éditions OCDE, Paris; <https://doi.org/10.1787/9789264306707-en> https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/responsive-school-systems_9789264306707-en

OCDE/UE (2018), *Trouver ses marques 2018: Les indicateurs de l'intégration des immigrés* https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/trouver-ses-marques-2018_9789264309234-fr

SEW (2017): *Syndikat Erziehung a Wissenschaft, La réforme lycéenne — avis du SEW/OGBL*; <https://www.sew.lu/db/3/1427483523441>

Sonnleitner et al. (2018): Sonnleitner, P., Krämer, C., Gamo, S., Reichert, M., Muller, C., Keller, U. and Ugen, S., «*Schülerkompetenzen im Längsschnitt*», in University of Luxembourg — *Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogique et technologique, Rapport national sur l'éducation*; <https://www.bildungsbericht.lu/fr/> <https://www.bildungsbericht.lu/fr/>

STATEC (2018): *Service central de la statistique et des études économiques, Annuaire statistique du Luxembourg*; http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12859&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1

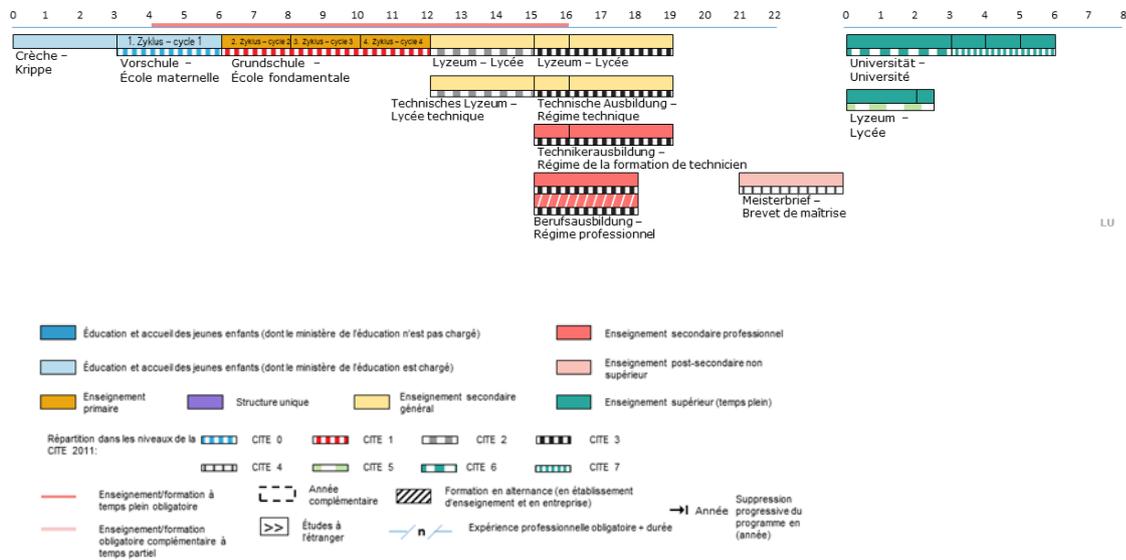
STATEC (2019a): *Évolution de la population totale, luxembourgeoise et étrangère 1961-2019*; https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12858&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1

STATEC (2019b), *Population par nationalités détaillées 2011-2019*; https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12859&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1

Annexe I: Sources des indicateurs clés

Indicateur	Eurostat, code des données en ligne
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation	edat_lfse_14 + edat_lfse_02
Diplômés de l'enseignement supérieur	edat_lfse_03 + edat_lfs_9912
Éducation et accueil des jeunes enfants	educ_uoe_enra10
Maîtrise insuffisante en compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences	OCDE (PISA)
Taux d'emploi des diplômés récents	edat_lfse_24
Participation des adultes à l'éducation et à la formation	trng_lfse_03
Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB	gov_10a_exp
Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève	educ_uoe_fini04
Mobilité à des fins d'apprentissage:	
Diplômés mobiles en vue de l'obtention d'un diplôme	Calculs du JRC sur la base de données Eurostat/ISU/OCDE
Diplômés mobiles en vue de l'obtention de crédits	

Annexe II: Structure du système éducatif



Source: Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2018, *Structure des systèmes éducatifs européens 2018/2019: Diagrammes* Eurydice Faits et chiffres. Luxembourg (Office des publications de l'Union européenne)

Toute observation ou question relative à ce rapport est la bienvenue et peut être envoyée par courrier électronique à:
 Livia RUSZTHY
Livia.Ruszthy@ec.europa.eu
 ou
EAC-UNITE-A2@ec.europa.eu

Synthèse

Parmi tous les facteurs intervenant dans l'environnement scolaire, les enseignants sont considérés comme ayant la plus grande influence sur les résultats d'apprentissage des élèves. Dans le même temps, plus de 60 %⁵ des dépenses publiques d'éducation dans l'UE sont allouées aux enseignants. Tout effort politique visant à améliorer les résultats scolaires — ou l'efficacité de l'éducation et de la formation — doit examiner de près le rôle des enseignants et chercher des moyens de les aider à exceller dans leur profession exigeante. De nouvelles données issues de l'enquête TALIS de l'OCDE permettent de mieux comprendre la situation des enseignants. Les données de l'enquête récente ont été utilisées pour l'élaboration du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019, qui contient une analyse spécifique des enseignants dans l'UE. En tant que source unique d'information sur les motivations des enseignants, l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que les carrières, les nouvelles données issues de l'enquête TALIS 2018 peuvent aider les décideurs politiques à exploiter pleinement le potentiel des enseignants en prévenant et en résolvant les problèmes.

Après la partie consacrée aux enseignants, le rapport de suivi 2019 s'emploie à analyser les objectifs existants adoptés par le Conseil de l'Union européenne conformément au cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation 2020 (ci-après les «critères de référence de l'UE»). Cette partie du rapport présente les dernières données sur la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance; les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation; le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur; la maîtrise insuffisante des compétences de base; les taux d'emploi des jeunes diplômés; l'éducation et la formation des adultes; et la mobilité à des fins d'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Ensuite, le rapport de suivi 2019 propose une analyse des indicateurs d'éducation utilisés dans d'autres priorités bien établies ou émergentes, y compris l'éducation à l'esprit d'entreprise; l'éducation numérique; le multilinguisme. La dernière partie du rapport est consacrée à l'analyse des investissements publics dans l'éducation et la formation.

Au cœur de l'apprentissage: les enseignants

Dans l'ensemble de l'UE, les systèmes éducatifs sont confrontés à un certain nombre de défis liés aux enseignants. Plusieurs pays sont déjà confrontés ou vont faire face à une pénurie d'enseignants, soit de manière généralisée, soit dans des domaines spécifiques (en général les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques); soit dans des régions géographiques particulières. Compte tenu de la proportion d'enseignants âgés de 50 ans ou plus, les 23 pays de l'UE participant à l'enquête TALIS 2018 devront renouveler environ un tiers de leur population enseignante au cours des dix prochaines années. Au moins cinq pays de l'UE devront renouveler environ la moitié de leurs enseignants du niveau secondaire au cours de la même période (Italie, Bulgarie, Lituanie, Estonie, Grèce et Lettonie; il en va de même pour les enseignants du niveau primaire dans les trois premiers pays).

Pour réussir à renouveler la population enseignante, il faut agir sur des facteurs clés tels que le nombre d'étudiants qui décident de s'engager dans des études leur permettant de devenir enseignants, le nombre de nouveaux enseignants qui commencent à travailler et le nombre d'enseignants qui arrêtent de travailler. Pour relever ce défi, il est nécessaire d'améliorer l'attrait

⁵ Calcul de la DG EAC sur la base des statistiques des finances publiques générales d'Eurostat, année de référence 2017 (gov_10a_exp).

de la profession et d'offrir de bonnes conditions de travail pour une activité professionnelle soutenue.

Selon les données de l'enquête, seuls 18 % des enseignants du premier cycle du secondaire dans l'UE considèrent que leur profession est valorisée par la société; et leur proportion diminue avec leur nombre d'années d'expérience dans l'enseignement. De même, la proportion d'enseignants qui choisiraient encore de travailler en tant qu'enseignants diminue de manière significative, dans plusieurs pays de l'UE, parmi les enseignants plus expérimentés. D'une manière générale, c'est un défi particulier d'attirer les hommes dans l'enseignement; et notamment dans l'enseignement primaire et préprimaire, où la proportion d'enseignantes atteint respectivement 85 % et 96 %.

Les salaires des enseignants ne se comparent pas toujours favorablement aux salaires des autres professionnels ayant les mêmes qualifications. Dans quatre pays (Tchéquie, Slovaquie, Italie et Hongrie) parmi les pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, les enseignants de tous les niveaux scolaires gagnent moins de 80 % de ce que gagnent les autres diplômés de l'enseignement supérieur. Dans la plupart des États membres, les enseignants du primaire (et notamment de l'enseignement préprimaire) gagnent moins que les enseignants du secondaire. Dans l'enseignement secondaire, le salaire statutaire des enseignants a tendance à être plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle.

On observe également des pénuries d'enseignants dotés de profils spécifiques. Près de 40 % des chefs d'établissements du premier cycle du secondaire dans l'UE déclarent que le manque d'enseignants assurant la prise en charge d'élèves ayant des besoins spécifiques nuit à la qualité de l'enseignement dans leur établissement. Les chefs d'établissement attirent également l'attention sur les pénuries d'enseignants possédant des compétences pour enseigner dans un environnement multiculturel ou multilingue (les pénuries les plus importantes sont observées en France, en Italie et au Portugal); et des compétences pour enseigner aux élèves issus de familles défavorisées sur le plan socioéconomique (les principales pénuries sont enregistrées en France, en Italie et au Portugal). Ce deuxième type de pénurie est dû au changement (évolution technologique; diversité croissante dans les salles de classe) et met en avant la nécessité d'améliorer la formation (initiale et continue).

En outre, face à l'évolution du contexte technologique et démographique, les enseignants ont plus que jamais besoin de nouvelles compétences, notamment pour faire face à la diversité culturelle et linguistique en classe, enseigner dans un environnement à forte composante technologique et adopter des pratiques d'enseignement collaboratif. Alors que 92 % des enseignants déclarent participer régulièrement à des activités de développement professionnel, 21 % d'entre eux déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire pour enseigner aux élèves ayant des besoins spécifiques; 16 % déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins d'enseignement; et environ 13 % déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire pour enseigner dans des environnements multilingues et multiculturels.

Participation croissante à l'éducation et niveau d'instruction: principales réalisations de la dernière décennie

Au cours de la dernière décennie, l'UE a connu une augmentation considérable du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et a atteint son objectif d'avoir au moins 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population âgée de 30 à 34 ans, contre 32 % en 2009. Malgré cette augmentation, des schémas d'inégalité apparaissent clairement dans les niveaux d'éducation. Par exemple, en moyenne, le nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur (45,8 %) est supérieur à celui des hommes (35,7 %), et l'écart n'a cessé de se creuser ces dernières années. En général, les femmes terminent leurs études supérieures plus tôt que les hommes. Par ailleurs, les jeunes adultes nés dans le pays faisant rapport ou ailleurs dans l'UE obtiennent plus de

diplômes que leurs pairs originaires de pays tiers (41,0 % contre 35,8 % respectivement). Cependant, une vue d'ensemble des mesures politiques visant à accroître le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur montre que moins de la moitié des pays de l'UE fixent des objectifs spécifiques pour soutenir la participation à l'enseignement supérieur des groupes sous-représentés, comme les personnes handicapées, les migrants ou les étudiants issus de milieux défavorisés.

Le taux de fréquentation des enfants à partir de 4 ans à l'éducation de la petite enfance a augmenté et est aujourd'hui de pratiquement 100 %. Les taux de participation à l'éducation de la petite enfance sont également élevés chez les enfants à partir de l'âge de 3 ans. Cependant, le taux de participation de 90 % observé au sein de la population diminue pour atteindre 77,8 % dans le groupe des enfants exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il a été constaté que le fait de fréquenter l'école au cours des premières années de la vie permet d'atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage plus tard dans la vie, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique. Il convient donc de relever le défi qui consiste à garantir l'égalité d'accès à l'éducation au cours des premières années.

Depuis le lancement du cadre stratégique de l'UE pour la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en 2009, la proportion de jeunes adultes quittant l'enseignement et la formation sans obtenir au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a considérablement diminué. Néanmoins, au niveau de l'UE, ce processus s'est interrompu après 2016. Si l'on compare 2016 et 2018, cet indicateur a progressé dans de grands pays comme l'Espagne ou la Pologne, ainsi que dans d'autres pays comme la Roumanie, les Pays-Bas et le Portugal. Toutefois, cette progression a été contrebalancée par des évolutions négatives dans d'autres pays — par exemple en Italie, en Suède, au Danemark, en Slovaquie et en Estonie (par ordre décroissant selon la taille de la population). En outre, au cours des deux dernières années, les taux de décrochage scolaire ont augmenté tant pour les jeunes adultes nés dans l'UE (entre 2016 et 2017) que pour ceux nés dans des pays tiers (entre 2017 et 2018). La réduction du taux de décrochage scolaire reste une priorité et un objectif de l'UE, car les personnes quittant l'éducation et la formation avant d'obtenir leur diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire seront confrontées à des taux d'emploi moins élevés et des taux de participation plus faibles dans l'éducation et la formation des adultes.

Le principal défi pour la prochaine décennie: améliorer les résultats d'apprentissage dans les établissements scolaires et accroître la participation des adultes à l'éducation et la formation

La participation à l'éducation peut se mesurer en se fondant sur les données relatives au nombre d'inscriptions, aux qualifications ou aux tests de performance. Ces derniers montrent qu'il est toujours extrêmement difficile de faire baisser le nombre de jeunes âgés de 15 ans ayant des résultats scolaires insuffisants, de manière à atteindre l'objectif de l'UE de moins de 15 % d'ici à 2020⁶, en particulier pour les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Le fait d'être incapable d'accomplir des tâches élémentaires en mathématiques, en lecture ou en sciences à l'âge de 15 ans a une incidence sur les possibilités de l'élève de continuer à étudier, de trouver et de conserver un emploi plus tard dans la vie, de faire face à une évolution technologique rapide et de devenir un citoyen. Entre 2012 et 2015, l'UE s'est en fait éloignée de cet objectif. Environ un cinquième des élèves de l'UE sont incapables d'accomplir des tâches élémentaires de lecture, et cette proportion est légèrement plus élevée pour les sciences et les mathématiques (données de 2015). Bien que vivant dans des conditions moins favorables voire, parfois défavorables, environ un quart des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés nés dans un autre pays sont considérés comme résilients sur le plan scolaire. Parmi les facteurs individuels associés à une plus grande résilience figurent des attentes élevées en matière de réussite scolaire, et non pas le

⁶ Les données pour ce critère de référence proviennent de l'enquête PISA de l'OCDE. Les élèves dont les résultats ne leur permettent pas d'atteindre le niveau 2 sont considérés comme ayant des résultats insuffisants.

redoublement de classes; alors que le désengagement scolaire (par exemple le fait de sécher les cours et ou d'abuser de substances) a une incidence négative sur la résilience. Au niveau des établissements scolaires, le recours à des évaluations scolaires, le fait de mettre en lien les résultats des tests des élèves et les performances des enseignants, la mise à disposition de salles d'étude adéquates et le fait d'être entourés d'élèves ayant un statut socio-économique plus élevé sont autant de facteurs corrélés positivement avec la résilience.

Au fil des ans, la part des adultes ayant participé à une action d'éducation et de formation au cours des quatre dernières semaines dans l'UE a connu une croissance limitée, passant de 9,5 % en 2008 à 11,1 % en 2018. En outre, dans pratiquement tous les pays de l'UE, les personnes ayant quitté le système éducatif en étant peu ou pas qualifiées — celles qui ont le plus besoin d'un accès à l'éducation et à la formation — sont les moins susceptibles d'en bénéficier. L'âge et le niveau d'instruction ont une incidence sur la participation des adultes à l'éducation et la formation. Les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) sont quatre fois plus susceptibles de participer à l'éducation et à la formation que les personnes âgées de 55 à 64 ans. De même, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont quatre fois plus susceptibles de participer à des actions d'éducation et de formation que les titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Développer les compétences pour la vie future et l'emploi

Les travaux de recherche ont depuis longtemps démontré les résultats positifs de la possibilité d'étudier à l'étranger. La mobilité transnationale à des fins d'apprentissage est associée à une mobilité future, à des revenus plus élevés et à un risque de chômage plus faible. «Faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous» est l'un des objectifs de l'espace européen de l'éducation⁷. En 2017, 11,6 % des diplômés de l'enseignement supérieur étaient «mobiles», ce qui signifie qu'ils ont fait toutes leurs études ou une partie de leurs études à l'étranger. Environ 8 % d'entre eux se trouvaient à l'étranger pour des périodes de courte durée, tandis que 3,6 % ont obtenu leur diplôme dans un autre pays. Le programme Erasmus+ a soutenu environ la moitié des périodes d'études de courte durée passées à l'étranger par des diplômés de l'UE. Dans l'ensemble, le Luxembourg, Chypre, les Pays-Bas et la Finlande (par ordre décroissant) ont des pourcentages élevés de diplômés mobiles. En ce qui concerne la mobilité entrante, qui représente le nombre d'étudiants entrant dans un pays pour une période d'études, elle peut être considérée comme une mesure de l'attrait du système éducatif. Concernant cet indicateur, le Royaume-Uni est en tête, à la fois en pourcentage des diplômés entrants et en chiffres absolus.

Il existe un certain nombre de compétences clés (ou une combinaison de connaissances, de compétences et d'attitudes) qui peuvent favoriser les chances d'une personne dans la vie, faciliter sa transition vers le marché du travail et améliorer ses perspectives d'emploi. Ainsi, le fait de participer à une formation à l'entrepreneuriat augmente de 35 % en moyenne la probabilité d'exercer des activités entrepreneuriales plus tard au cours de la vie. Sur ce chiffre de 35 %, une hausse de 7 points de pourcentage résulte de l'amélioration de la perception qu'ont les participants de leurs compétences entrepreneuriales. Toutefois, les données disponibles montrent que la participation à une formation à l'entrepreneuriat dans l'UE est la plupart du temps facultative, et seuls quelques pays la rendent obligatoire.

⁷ En novembre 2017, les dirigeants de l'UE se sont réunis à Göteborg pour examiner la dimension sociale de l'Europe, y compris l'éducation et la culture. Dans le cadre du débat sur l'avenir de l'Europe, la Commission a exposé sa vision et ses mesures concrètes pour créer un espace européen de l'éducation d'ici à 2025. L'un des principaux objectifs de l'espace européen de l'éducation est de «faire de la mobilité une réalité pour tous», en s'appuyant sur les expériences positives du programme Erasmus+ et du corps européen de solidarité et en étendant la participation à ces programmes, ainsi qu'en créant une carte européenne de l'étudiant pour offrir un nouveau moyen convivial de stocker des informations sur les résultats universitaires d'un étudiant. D'autres mesures visant à stimuler la mobilité dans le cadre de l'espace européen de l'éducation comprennent le lancement de nouveaux processus visant à garantir la reconnaissance mutuelle des diplômés; l'amélioration de l'apprentissage des langues; la création d'un réseau d'universités européennes; et le soutien aux enseignants et à leur mobilité.

En outre, le potentiel des technologies numériques pour améliorer les pratiques éducatives est entravé par des difficultés auxquelles les systèmes éducatifs sont encore confrontés. Pour réussir leur transformation numérique, les établissements scolaires doivent soutenir les compétences numériques des enseignants à des fins pédagogiques, concevoir des approches pédagogiques innovantes et fournir des équipements numériques ainsi qu'une meilleure connectivité. Il convient de procéder au renforcement des capacités aux fins de l'évaluation numérique pour les apprenants, les enseignants, les établissements scolaires et les systèmes éducatifs.

De plus, le multilinguisme peut améliorer les perspectives d'emploi des personnes concernées. Dans l'ensemble de l'Europe, entre 2005 et 2015, le nombre d'élèves qui ont bénéficié de l'apprentissage obligatoire des langues a augmenté tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. En ce qui concerne l'enseignement primaire, 83,7 % des élèves ont appris au moins une langue étrangère en 2014, contre 67,3 % près de dix ans auparavant. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 59 % des élèves ont appris deux langues à l'école en 2015, contre 46,7 % en 2005.

Après avoir atteint son point le plus bas en 2013 (75,4 %), le taux d'emploi des jeunes diplômés n'a cessé d'augmenter dans l'UE. Avec 81,6 % en 2018, le taux est désormais proche du niveau d'avant la crise de 2008 (82 %). Toutefois, certains pays souffrent encore des effets de la crise sur l'employabilité des jeunes diplômés, en particulier la Grèce et l'Italie, où les taux d'emploi des jeunes diplômés sont d'environ 55 %. Par rapport aux diplômés de l'enseignement secondaire titulaires d'une qualification professionnelle, les personnes possédant une qualification générale entrent moins facilement sur le marché du travail (66,3 % contre 79,5 %). Les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur étaient de 85,5 % en 2018.

Investissement public dans l'éducation

En 2017, les États membres de l'UE ont investi, en moyenne, 4,6 % de leur produit intérieur brut (PIB) dans leurs systèmes éducatifs. Cette proportion a diminué légèrement mais constamment au cours des dernières années, puisqu'elle s'établissait à 4,9 % en 2014. En moyenne, les pays de l'UE consacrent environ un tiers de leurs dépenses publiques d'éducation à l'enseignement préprimaire et primaire; 41 % à l'enseignement secondaire; et 15 % à l'enseignement supérieur. Si l'on examine les différents secteurs de l'éducation, les dépenses réelles consacrées à l'enseignement secondaire et post-secondaire ont diminué (-1,3 %, entre 2016 et 2017) et augmenté dans l'enseignement préprimaire et primaire (+ 1,4 %), ainsi que dans l'enseignement supérieur (+ 1,7 %).

Jusqu'à présent, l'évolution des dépenses consacrées à l'éducation a été largement indépendante de l'évolution démographique, à l'exception partielle des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur. En raison du déclin prévisible des tranches d'âge scolaire dans de nombreux pays de l'UE, même des dépenses constantes en matière d'éducation sont susceptibles d'entraîner une augmentation des dépenses par élève.

Principales constatations par pays

Allemagne

L'Allemagne a annoncé des investissements importants dans la numérisation, l'enseignement supérieur et la recherche au cours des dix prochaines années, mais aussi dans l'enseignement scolaire. L'Allemagne se prépare à un changement fondamental dans les compétences de sa main-d'œuvre en mettant en œuvre des initiatives numériques et en réorientant le système d'éducation et de formation des adultes. Le personnel enseignant vieillit et l'Allemagne est confrontée au défi de remplacer un grand nombre d'enseignants. Les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés et/ou issus de l'immigration continuent d'accuser du retard s'agissant du niveau d'instruction.

Autriche

Pour éviter une pénurie d'enseignants, l'Autriche doit attirer suffisamment d'étudiants dans la formation initiale des enseignants et améliorer le développement professionnel continu. Les investissements dans l'enseignement supérieur visent à améliorer l'environnement des études. L'amélioration des compétences numériques est une priorité du système d'éducation et de formation. L'interruption des réformes récentes peut affaiblir les efforts visant à intégrer les élèves issus de l'immigration et à améliorer les résultats scolaires des élèves issus de milieux socialement défavorisés.

Belgique

La Communauté flamande (BE fl) mettra en œuvre des réformes à tous les niveaux de l'éducation, y compris dans la formation en alternance, à partir de septembre 2019. La Communauté française (BE fr) mettra également en œuvre des réformes scolaires, en commençant par des changements de gouvernance, puis le nouveau programme d'études commun étendu et la réforme de la formation initiale des enseignants à partir de septembre 2020. Les dépenses consacrées à l'éducation en Belgique sont parmi les plus élevées de l'UE, mais les résultats scolaires sont relativement faibles, ce qui laisse à penser qu'il est possible d'accroître l'efficacité et l'efficacités. Afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats, les enseignants ont besoin d'un soutien accru pour gérer la diversité en classe. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais il subsiste des disparités entre les régions et les groupes considérés.

Bulgarie

La modernisation du système d'éducation et de formation se poursuit, tandis que la qualité, la pertinence pour le marché du travail et l'inclusion restent problématiques. L'évolution démographique et l'augmentation des pénuries de compétences donnent à penser que la Bulgarie doit investir davantage dans les compétences de sa main-d'œuvre actuelle et future. Il est grandement nécessaire de relever le niveau de qualification de la population adulte et de prévoir sa reconversion, alors que la participation à l'éducation et à la formation des adultes est faible. Le statut de la profession d'enseignant est peu valorisé, et le personnel enseignant vieillit. Les salaires sont en augmentation afin de renforcer l'attrait de la profession. Des mesures ont été prises pour accroître la pertinence de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) par rapport au marché du travail.

Chypre

La profession d'enseignant est très attrayante. Les réformes visant à la moderniser sont prometteuses, mais doivent être poursuivies et étendues. Des réformes sont mises en œuvre pour promouvoir des services publics de qualité en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Toutefois, l'offre est insuffisante pour les premières années. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a encore augmenté, mais la sous-utilisation des compétences reste un défi, compte tenu des spécificités du marché du travail chypriote. Des mesures ont été prises pour améliorer l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'éducation et la formation des adultes, mais l'attrait de ces deux secteurs et la participation à ceux-ci restent faibles.

Croatie

La phase pilote de mise en œuvre de la réforme des programmes d'études et les préparatifs ambitieux en vue d'une mise en œuvre complète sont en cours. Des réformes sont en cours dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. La participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance est freinée par la pénurie d'enseignants et le manque de places disponibles. Les projets visant à allonger la très courte durée moyenne d'enseignement pourraient contribuer à améliorer les résultats scolaires peu satisfaisants.

Danemark

Les changements apportés à l'enseignement universitaire le rendent plus flexible et mieux adapté au marché du travail, mais il demeure nécessaire d'augmenter le nombre de diplômés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM). Le nombre d'apprentissages a augmenté et des mesures sont prises pour promouvoir l'éducation et la formation des adultes. La réduction des dépenses consacrées à l'éducation a une incidence sur les établissements scolaires et les universités. Les résultats scolaires des jeunes issus de l'immigration varient considérablement d'une région à l'autre.

Espagne

La profession d'enseignant est attrayante, mais les conditions de travail diffèrent d'une région à l'autre et entre les systèmes éducatifs publics et privés. Les dépenses privées dans l'éducation sont importantes, tandis que les dépenses publiques stagnent par rapport au PIB. Les réformes prévues, qui reflètent les incertitudes politiques, ont été freinées. Le processus de modernisation de l'enseignement et de la formation professionnels est en cours. La participation des adultes à l'éducation augmente lentement.

Estonie

L'Estonie élabore actuellement une stratégie en matière d'éducation pour la période 2021-2035, qui vise à apporter des modifications progressives au système pour répondre aux changements intervenant sur le marché du travail et dans la société. En raison de l'évolution démographique et de la faible réactivité du système d'éducation et de formation aux besoins du marché du travail, l'alignement de l'offre de compétences et de la demande de main-d'œuvre reste un défi. Le vieillissement de la population enseignante, associé à la faible attractivité de la profession d'enseignant, constitue un défi à long terme pour le fonctionnement du système éducatif. La participation à l'éducation et à la formation des adultes a atteint un niveau record, mais le besoin de perfectionnement et de reconversion reste élevé.

Finlande

Bien que le métier d'enseignant soit une profession prestigieuse et attrayante, on observe une pénurie d'enseignants pour la maternelle et l'éducation des élèves à besoins spécifiques. Les inégalités en matière d'éducation ont augmenté, et les dépenses consacrées à l'éducation ont diminué. De nouvelles mesures politiques visent à améliorer la qualité, l'efficacité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. La demande de diplômés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) est élevée et difficile à satisfaire. La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels est en cours et des réformes sont prévues pour encourager l'éducation et la formation des adultes.

France

Les travaux se poursuivent en vue d'améliorer les résultats scolaires et de réduire les inégalités, par le soutien du personnel enseignant ainsi que des mesures de financement. Une nouvelle loi sur l'enseignement prévoit un allongement de la scolarité et de la formation obligatoires, de 3 à 18 ans. Les autorités sont confrontées à la difficulté de combiner le rythme rapide des réformes avec la nécessité de consulter les parties prenantes pour garantir une appropriation satisfaisante et un effet optimal. La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels est pleinement engagée.

Grèce

La profession d'enseignant est très attrayante en Grèce, mais les possibilités d'améliorer le professionnalisme et les incitants en la matière font défaut. Les dépenses d'éducation sont moins élevées que dans la plupart des pays de l'UE et sont largement consacrées aux salaires. L'abandon scolaire a encore diminué, en particulier dans les régions rurales. Trouver un emploi à l'issue des études reste difficile, y compris pour les personnes hautement qualifiées. Des mesures visant à lutter contre l'exode des diplômés de l'enseignement supérieur sont mises en œuvre, mais l'internationalisation des universités grecques est peu développée.

Hongrie

Des mesures récentes ont permis de relever le niveau de qualification du personnel dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Les mesures visant à réduire les écarts de performance entre les élèves ont été renforcées. Les conditions d'admission à l'enseignement supérieur ont été rendues plus restrictives. Une nouvelle stratégie à moyen terme vise à moderniser l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'éducation et la formation des adultes.

Irlande

L'Irlande dispose d'un cadre solide pour garantir le haut niveau de qualification des enseignants et projette en outre de répondre aux besoins émergents, notamment en ce qui concerne la pénurie d'enseignants. L'abandon scolaire a continué de diminuer et la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance doit être soutenue par de nouveaux régimes nationaux. Malgré l'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'éducation, les investissements dans l'enseignement supérieur n'ont pas suivi l'augmentation du nombre d'étudiants. L'Irlande met en œuvre des initiatives visant à mettre à niveau les compétences des adultes et à renforcer leur participation à l'éducation et à la formation, mais le nombre d'adultes peu qualifiés au sein de la population reste considérable.

Italie

Les investissements de l'Italie dans l'éducation, en particulier dans l'enseignement supérieur, sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE. La proportion d'enseignants satisfaits de leur emploi est l'une des plus élevées de l'UE, mais seule une petite partie d'entre eux pensent qu'il s'agit d'une profession valorisée. La formation obligatoire par le travail dans l'enseignement et la formation professionnels pourrait contribuer à mieux structurer la formation des apprentis et à faciliter le passage de la formation à la vie professionnelle. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est faible et la transition entre les études et la vie professionnelle reste difficile, même pour les personnes hautement qualifiées.

Lettonie

La Lettonie a déjà atteint et dépassé ses objectifs en matière d'éducation dans le cadre de la stratégie Europe 2020. La Lettonie devrait améliorer davantage les résultats d'apprentissage grâce au nouveau programme d'études axé sur les compétences, au renforcement de l'approche individuelle des élèves à risque et au soutien à l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Le nombre d'inscriptions dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) augmente et le taux d'emploi des diplômés de l'EFP s'améliore, bien que ces deux paramètres restent inférieurs à la moyenne de l'UE. Dans l'enseignement supérieur, l'augmentation progressive des investissements et les changements successifs en matière d'assurance de la qualité sont les bienvenus, mais le secteur reste fragmenté et la compétitivité internationale est faible.

Lituanie

L'évolution actuelle de la population étudiante et du personnel enseignant demandent une stratégie globale de gestion de l'offre et de la demande des enseignants. L'amélioration des compétences clés et des qualifications appropriées demeure une priorité à tous les niveaux. La poursuite du développement des systèmes de suivi et d'évaluation peut contribuer à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation. Des mesures ont été mises en place pour accroître l'efficacité globale

du système éducatif, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer leur mise en œuvre. Les mesures politiques visant à remédier à la faible participation à l'éducation et à la formation des adultes font défaut.

Luxembourg

En 2018, l'assouplissement des conditions d'admission aux concours de recrutement des enseignants de l'éducation de la petite enfance et du niveau primaire a permis d'attirer davantage de candidats. Les résultats scolaires des élèves sont fortement influencés par leur capacité à s'adapter au système trilingue. Une réforme du processus d'orientation à la fin de l'enseignement primaire a peut-être renversé la tendance à orienter de nombreux élèves vers la filière la plus faible de l'enseignement secondaire. Les taux d'emploi des jeunes diplômés de tous les types d'enseignement sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE.

Malte

Des travaux sont en cours pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'attrait de la profession. L'amélioration de la qualité des investissements dans l'éducation et le développement du suivi et de l'évaluation constituent des défis majeurs. Une participation accrue à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance et le nouveau système secondaire peuvent contribuer à réduire le nombre de jeunes quittant prématurément l'école. Bien que la participation à l'enseignement supérieur soit en augmentation, sa pertinence par rapport au marché du travail reste un défi.

Pays-Bas

Le taux de décrochage scolaire est inférieur à l'objectif national dans le cadre de la stratégie Europe 2020, mais il a légèrement augmenté. Les Pays-Bas sont confrontés à une pénurie croissante d'enseignants, tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Les accords de qualité 2019-2022 visent à améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels. L'enseignement supérieur néerlandais attire de plus en plus d'étudiants étrangers.

Pologne

L'abandon scolaire continue de diminuer et la participation des enfants de moins de trois ans à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance reste faible. La réforme de l'enseignement supérieur a été lancée, apportant des changements majeurs au fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. La mise en œuvre des changements dans le système scolaire en 2017 entraîne des défis organisationnels, financiers et liés aux programmes d'études. D'autres défis sont à relever en ce qui concerne la rémunération des enseignants, les pénuries émergentes ainsi que la formation initiale et continue. La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible.

Portugal

Les enseignants sont satisfaits de leur emploi, mais le vieillissement de la population enseignante, la proportion élevée de personnel non permanent et les faiblesses dans l'insertion et le développement professionnel continu continuent de poser des difficultés. Les investissements dans la modernisation des infrastructures sont insuffisants, en particulier en faveur de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance dans les régions métropolitaines. Les disparités régionales dans les résultats scolaires se réduisent et les taux de redoublement et d'abandon scolaire s'améliorent. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté, mais la demande des entreprises en spécialistes des TIC dépasse l'offre. La proportion d'adultes peu qualifiés est importante, tandis que la participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible.

Roumanie

Des idées concrètes ont été présentées en vue d'une réforme majeure du système d'éducation et de formation. Des mesures clairement définies doivent être prises pour la mise en œuvre de la réforme. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont faibles par rapport à celles de l'UE,

alors que les besoins d'investissement du secteur sont élevés. Toute réforme majeure nécessitera un financement supplémentaire lié à des mécanismes d'équité et d'efficacité plus solides. Un meilleur soutien aux enseignants — en particulier par une nouvelle conception de la formation initiale des enseignants et le renforcement du développement professionnel continu — peut contribuer à améliorer la qualité et l'équité. Des efforts ont été faits pour développer la formation en alternance. La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible, en dépit du besoin élevé de perfectionnement et de reconversion professionnels.

Royaume-Uni

Des efforts sont déployés pour faire face à la proportion élevée d'enseignants qui quittent la profession. En Angleterre, les «academy schools» (écoles publiques indépendantes) sont de plus en plus nombreuses, mais beaucoup sont confrontés à des contraintes financières. Les conséquences du Brexit pour l'enseignement supérieur britannique ne sont pas claires, mais des réponses politiques sont nécessaires pour remédier à la perte potentielle du financement de la recherche par l'UE et à la réduction des flux d'étudiants. L'Angleterre introduira de nouvelles qualifications dans le cadre des réformes en cours de l'EFPP au niveau du deuxième cycle du secondaire.

Slovaquie

La Slovaquie améliore l'éducation et l'accueil de la petite enfance, ce qui est particulièrement positif pour les enfants issus de familles défavorisées. La Slovaquie adopte une approche plus stratégique de l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que du perfectionnement et de la reconversion professionnelle. Le taux de décrochage scolaire continue d'augmenter depuis 2010, approchant les 14 % en Slovaquie orientale. Les investissements dans l'éducation et la formation sont insuffisants, ce qui se reflète dans les salaires encore peu élevés des enseignants, malgré les récentes augmentations.

Slovénie

Le taux d'inscription à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance se rapproche du critère de référence de l'UE. La proportion d'élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inscrits à l'enseignement et la formation professionnels est l'une des plus élevées de l'UE, et le taux d'emploi de ces diplômés est élevé. Il y a suffisamment de nouveaux enseignants, mais un grand nombre d'entre eux approchent l'âge de la retraite et il y a déjà des pénuries dans certaines catégories. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais les différences entre les hommes et les femmes ainsi que les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger sont importantes.

Suède

Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur et les taux d'emploi des diplômés sont élevés. Les compétences numériques de la population sont parmi les meilleures de l'UE. Il y a une grave pénurie d'enseignants, et un grand nombre d'enseignants n'ont pas de qualifications formelles. La ségrégation et les inégalités scolaires sont des préoccupations graves et croissantes.

Tchéquie

La Tchéquie continue de rendre l'enseignement et la formation professionnels plus adaptés aux besoins du marché du travail. Les autorités utilisent à bon escient les fonds de l'UE pour soutenir les réformes. L'éducation inclusive progresse, mais les mesures ciblant les Roms restent limitées. L'attrait de la profession d'enseignant reste faible.

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://publications.europa.eu/fr/publications>.

Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

